

PROJET ÉDUCATIF DE NOS STAGES VACANCES

STATUTS DE LA LIGUE ET VOCATIONS

La Ligue Auvergne Rhône Alpes (AURA) Handball est une association déclarée, créée avec l'accord de la Fédération Française de Handball (FFHB).

Elle est régie par la loi du 1er juillet 1901, les textes législatifs et réglementaires applicables aux associations, et ceux relatifs à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives (notamment le Code du Sport).

La Ligue Auvergne Rhône Alpes Handball a pour objet, dans le ressort géographique de la région administrative Auvergne-Rhône-Alpes, et dans le cadre de la délégation reçue selon les dispositions de l'article 6.1.a des statuts de la Fédération Française de Handball :

- 1- de promouvoir l'éducation par les activités physiques et sportives, et l'accès de toutes et de tous à ces activités ;
- 2- de rassembler toutes les associations faisant pratiquer le handball et ses disciplines dérivées, connexes et complémentaires (Sand Ball, Mini handball, Beach handball, etc.) ;
- 3- d'organiser, de développer et de contrôler la pratique du handball et de ses disciplines dérivées, connexes et complémentaires ;
- 4- de contribuer, en relation avec l'Institut Fédéral de la Formation et de l'Emploi et les Instituts Territoriaux de la Formation et de l'Emploi, à la mise en œuvre et à l'animation de toutes formations utiles au développement de la pratique du handball et de ses disciplines dérivées, connexes et complémentaires
- 5- d'organiser et de promouvoir l'accession à la pratique des activités arbitrales, notamment pour les jeunes ;
- 6- de s'assurer du respect des règles techniques, de sécurité, d'encadrement et de déontologie relatives au handball ;
- 7- d'établir des relations, dans le cadre des conventions établies par la Fédération Française de Handball, avec les associations ou groupements dont les activités sont en rapport avec ses objectifs, notamment avec les organismes régionaux des Fédérations multisports ou affinitaires ;
- 8- de s'assurer du respect de la notion de développement durable dans les choix politiques, les règlements et les modes de gestion qui régissent son fonctionnement, le déroulement de ses activités et la tenue des manifestations qu'elle organise ;
- 9- d'entretenir toutes relations utiles avec les autres Ligues Régionales, avec le Comité Régional Olympique et Sportif Français (CROSF) et avec les pouvoirs publics régionaux.

La Ligue Auvergne Rhône Alpes de Handball s'interdit toute discussion ou manifestation présentant un caractère politique ou confessionnel. Elle s'interdit toute discrimination. Elle veille au respect de ces principes par ses membres ainsi qu'au respect de la charte de déontologie du sport établie par le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF).

PROJET ÉDUCATIF DE NOS STAGES VACANCES

STATUTS DE LA LIGUE ET VOCATIONS

Les valeurs fondamentales de la Ligue Auvergne Rhône Alpes Handball

CONVIVIALITÉ · SOLIDARITÉ · RESPECT · PROFESSIONNALISME

Dans le but d'offrir un service, la Ligue Auvergne Rhône Alpes Handball met en place depuis plus de 12 ans des stages à destination des jeunes sur les périodes des vacances scolaires. Le support principal est prioritairement la pratique du handball et ce quel que soit le niveau des participants (de l'initiation au perfectionnement). Mais des projets d'activités annexes (sportifs et/ou culturels) sont également mis en place sur chacun de nos stages.

OBJECTIFS ÉDUCATIFS ET MOYENS MIS EN OEUVRE POUR Y RÉPONDRE (suite)

Les objectifs éducatifs mis en avant dans nos projets auront tous pour vocation de placer l'enfant au centre du système en prenant en compte ses envies, ses motivations et les besoins spécifiques liés à son âge (affectifs, moteurs, psychologiques, physiologiques...). La mise en œuvre tentera à chaque instant de s'inscrire dans une dynamique de réussite pour l'enfant par une approche ludique, pédagogique où l'apprentissage et la joie seront les mots clés.

Les stages devront permettre aux enfants de favoriser leur épanouissement physique et de développer des connaissances culturelles et intellectuelles. Nous accorderons également une importance primordiale aux notions :

- de sociabilité où nous chercherons à trouver le bon équilibre entre les caractéristiques individuelles de chacun et l'acceptation de la vie en collectivité
- de responsabilité où chacun devra s'engager et participer activement à la vie de groupe

L'organisateur s'attachera à appliquer les principes fondamentaux du respect de la laïcité, de l'acceptation de tous les acteurs des projets quels que soient leurs rôles (direction, animation, stagiaire...), et des droits et des devoirs, élaborés collectivement, qui incomberont à chacun.

PROJET ÉDUCATIF DE NOS STAGES VACANCES

OBJECTIFS ÉDUCATIFS ET MOYENS MIS EN OEUVRE POUR Y RÉPONDRE

OBJECTIF #1

**Aider au
développement
de l'enfant, en
respectant son
identité
et ses besoins**

MOYENS

- Permettre à chacun de trouver sa place au sein du groupe
- Permettre aux jeunes de vivre un temps de vacances
- Tenir compte des besoins spécifiques liés à l'âge de chaque enfant
- Favoriser des relations fondées sur le respect mutuel, la coopération et l'entraide
- Favoriser l'éducation alimentaire des jeunes

MÉTHODES

- En créant un climat de confiance entre tous les acteurs du projet quels que soient leurs rôles, de bonne humeur et de convivialité
- A travers des activités (sportives, manuelles...) exploitant des capacités variées
- En respectant le rythme de vie de chacun tout en prenant en compte les contraintes organisationnelles et logistiques obligatoires (heures d'activités programmées, heures de repas...)
- En suivant au quotidien (par des temps d'échanges formels ou informels) la santé physique (fatigue, blessure...), psychologique et moral de chaque enfant
- En proposant des activités (sportives ou non) différentes en fonction des âges
- En mettant en avant les règles de ponctualité, de politesse, d'empathie
- En incitant à des temps de partage intergénérationnels et de mixité fille/garçon
- En éduquant les jeunes sur les aliments "à risques" : boissons énergisantes, "mal bouffe" etc.
- En variant et équilibrant les repas et en favorisant des produits de qualité
- En adaptant les menus aux besoins énergétiques des jeunes
- En prenant en compte les régimes alimentaires ou allergies de chacun

PROJET ÉDUCATIF DE NOS STAGES VACANCES

OBJECTIFS ÉDUCATIFS ET MOYENS MIS EN OEUVRE POUR Y RÉPONDRE

OBJECTIF #2

**Aider
l'enfant dans
l'apprentissage
de sa citoyenneté**

MOYENS

- Respecter les règles de vie en collectivité fixées collectivement
- Développer la notion d'éco-citoyenneté chez les jeunes et leurs familles
- Respecter l'autre, soi-même, avoir le sens du partage
- Apprendre aux jeunes à respecter les locaux et le matériel

MÉTHODES

- En construisant des règles de vie en début de stage en collaboration directe avec les jeunes et engageant chacun dans ses responsabilités (ex: signature d'une charte, port de la ceinture de sécurité lors de tous les trajets...)
- En donnant l'occasion aux jeunes de pouvoir participer aux différentes tâches de la vie en collectivité (ex : service durant les repas...)
- En favorisant le covoiturage pour venir sur les lieux de stages
- En mettant en place un système de tri des déchets
- En luttant contre le gaspillage (alimentaire...)
- En favorisant des activités en pleine nature
- En acceptant les différences
- En apprenant à interagir les uns avec les autres
- En apprenant à gérer ses émotions
- En apprenant à gérer les conflits
- En apprenant à vivre avec des règles communes (ex : régulation de l'utilisation des outils de communication - téléphone en particulier)
- En respectant l'intimité de chacun : pas de mixité dans les chambres
- En s'interdisant tout acte « violent » envers soi ou autrui (ex : bizutage, harcèlement moral et/ou physique...)
- En rangeant le matériel et les locaux après chaque utilisation
- En remettant en état le matériel éventuellement détérioré (sous la vigilance des animateurs)

PROJET ÉDUCATIF DE NOS STAGES VACANCES

OBJECTIFS ÉDUCATIFS ET MOYENS MIS EN OEUVRE POUR Y RÉPONDRE

OBJECTIF #3

Permettre à chacun d'exercer son autonomie au quotidien en tenant compte de ses capacités

MOYENS

- Amener l'enfant à s'occuper seul de son hygiène
- Amener les jeunes à prendre soins de leurs affaires personnelles
- Amener les jeunes à être acteur de leur propre stage

MÉTHODES

- Par la sensibilisation des règles d'hygiène de base
- Par le retrait progressif des animateurs sur certains aspects
- Par la sensibilisation aux conséquences liées aux vols et/ou à la détérioration des objets appartenant à autrui
- En leur proposant de créer leur propre temps d'activités

OBJECTIF #4

Développer la créativité et l'expression de chacun

MOYENS

- Aider l'enfant à s'affirmer par des temps d'expressions
- Aiguiser la curiosité des jeunes sous forme ludique

MÉTHODES

- Par la mise en place de temps d'expression libres et sans tabou
- En faisant intervenir des personnels extérieurs compétents
- En proposant des activités variées (pas uniquement sportives)
- En proposant des activités nouvelles aux jeunes

OBJECTIF #5

Favoriser une relation de confiance en constructive entre les différents acteurs des projets

MOYENS

- Favoriser l'implication des familles
- Investir les différents partenaires dans les projets
- Accompagner les équipes de direction et d'animation

MÉTHODES

- En créant des temps d'échanges avec eux (ex : réunion de début de stage ou fin de stage)
- En communiquant vers les parents en amont, pendant et après les stages en utilisant des supports variés et adaptés
- En les sensibilisant sur les thèmes abordés durant les stages
- En leur partageant les informations sur l'organisation des stages
- En impliquant les animateurs dans la construction du projet pédagogique
- En fidélisant les personnels (formation...)
- En proposant de former des personnels débutants sur nos stages

PROJET ÉDUCATIF DE NOS STAGES VACANCES

OBJECTIFS ÉDUCATIFS ET MOYENS MIS EN OEUVRE POUR Y RÉPONDRE

OBJECTIF #6

**Favoriser
l'acquisition
de savoirs
techniques**

MOYEN

- Aider les jeunes à une progression technique dans l'activité handball

MÉTHODES

- En proposant des contenus de séances adaptés aux spécificités et compétences du public
- En proposant des groupes de niveaux les plus homogènes possibles
- En produisant un compte-rendu technique aux jeunes à la fin du stage
- En proposant des activités annexes permettant de développer les compétences des jeunes handballeurs
- En proposant des entretiens individualisés en début et en fin de stage pour affiner les contenus

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET SUIVI DES PROJETS

Les projets sont évalués et suivis par le biais de plusieurs outils et/ou méthodes tout au long de la construction :

- des réunions fréquentes entre les acteurs de l'association (élus, salariés...) pour la construction stratégique des projets (avec notamment l'écriture du projet éducatif) et la validation des différentes étapes : budget prévisionnel, tarification des stages, constitution des équipes d'organisation, thèmes des stages...
- des points d'échanges réguliers entre les différents intervenants extérieurs sur les projets : prestataires d'hébergement et/ou restaurateurs, animateurs extérieurs, partenaires privés...
- des réunions et des temps de travail avec les équipes opérationnelles pour chacun des stages
- des échanges informels (correspondances par mail et/ou téléphone) avec les parents puis formels au moment du stage : café de bienvenue, réunion de présentation, restitutions de fin de séjour...
- des questionnaires de satisfaction envoyés après les stages aux familles
- des statistiques chiffrées sur les participants aux stages (âge, club...)